



La Plaine Saint Denis, le 19/01/18

Monsieur Didier BENSE
Directeur Général
SNCF Réseau Île-de-France

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

La période actuelle est marquée par une charge de travail tendue. Les moyens mis en œuvre pour entretenir et surtout moderniser le réseau francilien sont d'une ampleur sans précédent. Il faut dire qu'après des décennies de sous-investissement, résultant des politiques des gouvernements successifs et de la Direction de l'entreprise, il ne pouvait en être autrement. L'ensemble des cheminots relevant du périmètre siège direction, PRI NP, PRI SP sont mobilisés, bien souvent dans des conditions contraignantes mais répondent présent avec tout le professionnalisme qui est le leur, au bénéfice des missions de service public. Le périmètre de cette DCI concerne les sites et entités précédemment cités.

Malgré l'ensemble de ces éléments, la politique de la Direction reste celle d'une recherche de productivité à tous crins, qui passe notamment par une externalisation de la charge via un recours massif à la sous-traitance, des recrutements et des conditions de travail qui ne sont pas à la hauteur. Ces choix qui relèvent d'un dogmatisme radical vont jusqu'à remettre en cause la sécurité ferroviaire, affaiblissent le service rendu aux usagers et mettent à mal la santé physique et psychologique des cheminots.

Dans ce contexte, au regard des nombreux sujets que nous avons portés et en vertu de l'article 4-2 du chapitre 1 du RH 0826 modifié par l'avenant du 13.12.2007, la CGT engage une démarche de Demande de Concertation Immédiate sur les points suivants :

- Arrêt de toutes les restructurations en cours dans tous les services ;
- Embauches de cheminots à statut dans l'ensemble des services et respect des CO pour offrir aux usagers un accès à un service public sûr, fiable et de qualité, et aux cheminots, des conditions de vie et de travail favorables ;
- Arrêt du recours massif à la sous-traitance, ré-internalisation ;
- Arrêt des réorganisations remettant en cause la sécurité ferroviaire ;

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la CGT :

Pierre-Michel MUZELLE

